

# 1,28 milliard Fcfa accordés à l'Irad pour la recherche

**C'est le montant global des six conventions signées entre le Minresi et l'Irad pour développer de façon durable des filières agricoles et alimentaires du Cameroun.**

La ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation (Minresi), Madeleine Tchuinte, et le directeur général de l'Institut de recherche agronomique pour le développement (Irad), Noé Woin, ont signé le 4 mars 2014 six conventions de financement. Montant total de l'enveloppe : 1,28 milliard Fcfa. Selon les explications des protagonistes lors de la cérémonie qui se déroulait dans la salle des actes du Minresi, ces conventions vont permettre à l'Irad de mettre en œuvre dès ce mois des projets de recherche dans six secteurs clés de l'agriculture camerounaise. Ces filières sont le manioc, la pomme de terre, le riz, l'horticulture, les légumineuses et l'aviculture.

Les dites conventions viennent à la suite de quatre autres qui avaient été signées en fin décembre dernier. Cela fait donc en tout dix projets financés par les fonds du

premier Contrat de désendettement et de développement (C2D) à hauteur de 2,9 milliards Fcfa. Ces projets, a précisé Hervé Conan, directeur de l'Agence française de développement (Afd) au Cameroun, présent lors de la signature des conventions, rentrent dans le cadre du Programme d'appui à la recherche agronomique (Par) dont le coût global est de 5,4 milliards Fcfa.

## Développement

Les projets de l'Irad visent plusieurs objectifs. Il s'agit de développer les filières importantes pour l'alimentation humaine et animale, de valoriser les résultats de la recherche auprès des producteurs, de développer des innovations technologiques à fort impact, de rechercher des systèmes innovants de protection, et enfin, de renforcer les capacités des pro-

ducteurs. En somme, précise Madeleine Tchuinte, ils devraient contribuer à l'augmentation et à la diversification des productions agricoles grâce à l'expertise des chercheurs camerounais et notamment de l'Irad.

Cet institut de recherche a des obligations qui lui ont été dictées par la ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation. L'Irad devra, entre autres : assurer la mise en œuvre effective et efficace desdits projets ; assurer la gestion rigoureuse des ressources humaines, matérielles et financières ; assurer un suivi-évaluation méticuleux auprès des structures opérationnelles d'exécution. L'on devra aussi suivre la valorisation et la pérennisation des résultats obtenus. Les chefs de projets ont de leur côté été avertis par Madeleine Tchuinte que « *tout manquement sera sévèrement*

*sanctionné, administrativement et/ou pénalement* ».

## Résultats probants

Pour expliquer le choix de l'Irad, Hervé Conan affirme que c'est parce que l'Afd est convaincue de travailler avec des professionnels qui produiront des résultats probants, dans la mesure où la recherche scientifique, du fait de son caractère incertain, n'est pas souvent financée. Le Cameroun fait d'ailleurs partie des très rares pays africains et dans le monde qui bénéficie de cet appui financier de la part de l'agence.

Mis en place en 2006, le C2D porte jusqu'alors sur un investissement de 566 milliards Fcfa affectés dans de nombreux secteurs tels que l'agriculture et le développement rural, les infrastructures, la santé, l'éducation, la formation professionnelle, l'environnement. Pour revenir au secteur de la recherche, il faut rappeler qu'aux côtés des projets concernés plus haut, il est également prévu un montant de 1,1 milliard Fcfa dédié au financement des projets de recherche et développement portés par le secteur privé et une étude sur l'économie de la recherche camerounaise dans le cadre du Programme d'appui à la recherche.

**Alain NOAH AWANA**

## Affectation par projet

Production et sûreté alimentaire (cultures maraichères et fruitières) : 280 millions Fcfa  
 Amélioration de la productivité des volailles et la qualité de leurs produits : 140 000 millions Fcfa  
 Augmentation de la productivité du manioc et diffusion des semences améliorées : 240 millions Fcfa  
 Contribution à l'augmentation de la productivité et de la production de la pomme de terre : 200 millions Fcfa  
 Contribution à l'amélioration de la production et de la consommation des légumineuses : 180 millions Fcfa  
 Augmentation de la productivité du riz et dissémination des semences améliorées : 240 millions Fcfa